

# La Croix Saint-Jean



Randonnée n°27302

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

## Circuit balisé N°21.

Très joli parcours pour une petite randonnée familiale en passant devant la cathédrale de la Puisaye, découverte de la Vrille au tout début de son parcours avec passage du gué sur un petit pont de pierre (les sources sont à quelques centaines de mètres).

<b>Durée :</b>	1h30	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	4,56 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	57 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	55 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	289 m	<b>Commune :</b>	Treigny (89520)
<b>Point bas :</b>	225 m		

## Description

Départ depuis la place du Champ de Foire, au pied du panneau retraçant les chemins de randonnées, à l'angle de la Rue du Petit Pont et du cimetière. Parkings et aire de stationnement campings cars à 80m.

**(D/A)** Remonter la Rue du Petit Pont, se diriger vers le centre bourg. Après le bar, s'engager dans la petite ruelle sur la droite (Rue du Moulin). Descendre jusqu'à la rivière La Vrille.

**(1)** Traverser la Vrille sur le pont des Canards. Suivre toujours le chemin large de gauche et monter jusqu'à la piste des ULM. Continuer ce chemin.

**(2)** À l'entrée du village des Gourleaux, virer à gauche.

Descendre pour arriver à la Croix Saint-Jean. Continuer sur 100m pour traverser la route (**Prudence**) et prendre le chemin en face.

**(3)** Traverser le gué, continuer sur la gauche pour arriver à Treigny en laissant à main droite le nouveau cimetière.

Descendre la Rue du Couvent en direction de l'église.

**(4)** Remonter par la droite la Rue du Professeur Camille Lian. Église et Auberge de Jeunesse (L'Auberge) à main gauche. Traverser devant la mairie en surplomb de la rue et descendre la Rue du Petit Pont. Arriver au parking

**(D/A)**.

## Informations pratiques

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°1 inscrit sur plaquettes fond Jaune. Il a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en octobre 2019.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

Points d'eau potable sur ce parcours : station de campings cars et cimetière.

Attention aux traversées de routes.

Hébergements (gîtes, chambres d'hôtes et Auberge de Jeunesse) et restaurations dans le village de Treigny.

## A proximité

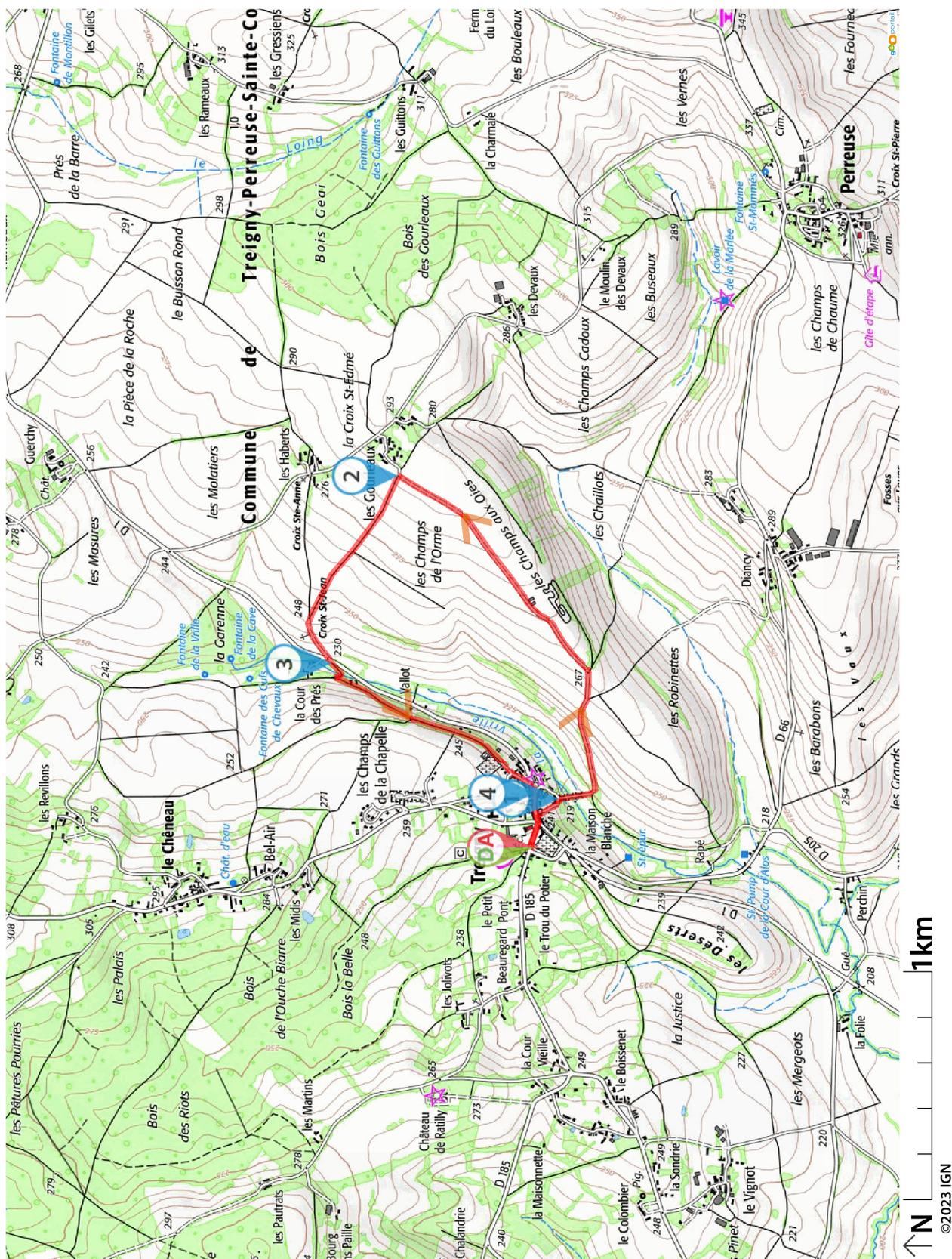
**(4)** Visite de l'église (appelée souvent la cathédrale de la Puisaye).

Le château fort de [Guédelon](#).

Si vous êtes amateur de châteaux, ne ratez pas [Ratilly](#). Sa construction en pierres de Puisaye (grès ferrugineux) vous surprendra par sa beauté, les bâtisseurs du château fort de Guédelon se sont inspirés de Ratilly.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-croix-saint-jean/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**